EDUCATION INCLUSIVE

Agir contre le décrochage scolaire: approfondissements

Public : Enseignants du 1^{er} et du 2nd degré des établissements privés sous contrat du diocèse de Montpellier

Lieu: Institut Saint Joseph (ISFEC) - Montpellier

Date(s): Mercredis 1er, 15 février et 8 mars 2023 (9h-12h-13h-16h)

Prérequis : Avoir suivi le module « Agir contre le décrochage scolaire » en 21-22 Accueil possible des personnes en situation de handicap - Contact : www.isfec-montpellier.org OCC-2022-01377

PRESENTATION:

Lors de la formation en 21-22, nous avons vu que le décrochage scolaire n'était pas un phénomène nouveau. Ce processus multifactoriel et complexe peut impacter le devenir des jeunes. Aussi, parce que la dimension humaine est au cœur de l'Enseignement Catholique, la DDEC 34 souhaite pouvoir multiplier les dispositifs et les modules d'accueil et d'accompagnement de ces jeunes dans les établissements. Une grande diversité de solutions existe mais elles ne peuvent être l'affaire d'une seule personne. La lutte contre le décrochage scolaire devrait s'inscrire dans les projets d'établissement pour que des changements notables puissent être repérés et ancrés dans leur organisation.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES DEVELOPPEES :

• Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif • Prendre en compte la diversité des élèves • Accompagner les élèves dans leur parcours de formation • Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques • Contribuer à l'action de la communauté éducative • Coopérer avec l'équipe, les parents d'élèves et les partenaires de l'école ● S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel • Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.

CONTENUS ET DEROULEMENT:

JOUR 1 : Remobiliser les apports essentiels de la formation (année 1)

A partir d'un questionnaire, évaluer ce qu'il reste de la formation année 1.

A partir de documents donnés et d'interactions, compléter et corriger les réponses

Créer des grilles de repérage des élèves à risque de décrochage et les mutualiser.

Faire intervenir le Dr Denis (MPEA Montpellier) sur le refus scolaire anxieux (si la date de la formation est rapidemen arrêtée et qu'elle est disponible).

JOUR 2 : Connaître ce qu'est un GPDS, ses enjeux, ses finalités et son rôle dans l'établissement Apports théoriques et réglementaires sur le GPDS, témoignages et expérimentation

JOUR 3 : élaborer un projet d'action de remédiation sous forme de module visant l'accrochage et le bien êtr des élèves

Revenir sur la pédagogie de projet et sur les apports concernant la motivation, le climat scolaire... Repérer les facteurs d'accrochage scolaire et de bien être. Construire en petit groupe un module pédagogique (objectifs, objectifs opérationnels, activités et modalités, critères d'évaluation de l'efficacité du module).

EVALUATION DES ACQUIS: Le projet d'action élaboré en J3 sert de support d'évaluation des acquis de la formation...

Appréciations 21-22		
Très satisfaisant	40%	
Satisfaisant	60%	
Juste suffisant	-	
Insuffisant	-	
Très insuffisant	-	

Soit une évaluation de 4,4/5

FORMATEUR(S): Béatrix FAURA, Formatrice ISFEC – Prévention décrochage scolaire

COUT: FORMIRIS

Dernière mise à jour de cette fiche le 26-06-2022

MODALITES:

Apports dialogués — Etudes de cas — Analyse de vidéos — Travail en ateliers

		• • •	
En	fin	de	formation,

OR IFCTIFS .

les participants seront capables

- d'élaborer une grille de repérage élèves à risque de décrochage.
- d'élaborer des modules visant la prise en charge de ces élèves
- d'évaluer les actions de remédiation.

Ils sauront ce qu'est un GPDS et auront des exemples de fonctionnement.